BUDGET PRINCIPAL VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS :

BUDGET PRIMITIF 2018

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

I- STRATEGIE FINANCIERE ET EQUIBILIBRE BUDGETAIRE 2018

Le budget primitif 2018 s'inscrit dans le droit fil du rapport d'orientations budgétaires débattu et délibéré par le Conseil municipal, lors de la séance du 23 janvier 2018.

Il s'articule autour d'une double préoccupation, affirmée depuis le début de la mandature :

- L'optimisation du service rendu à la population, tout en limitant l'effort demandé aux contribuables en matière d'impôts locaux,
- La poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse pour le développement structurant de la Ville, avec :
    - le souci de préparer l'avenir et notamment la mise en œuvre de l'opération d'intérêt national de requalification des copropriétés dégradées du Bas Clichy,
    - l'exigence de valoriser le patrimoine communal et de réaliser les projets attendus à plus court terme comme le déploiement de la vidéo protection.

Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et recettes, pour un montant total de 65,58 M€, contre 67,13 M€ au budget primitif 2017.

Cette inscription globale de 65,58 M€ se décompose comme suit :

- 53,02 M€ au titre de la section de fonctionnement (dépenses et recettes),
- 12,56 M€ au titre de la section d'investissement (dépenses et recettes).

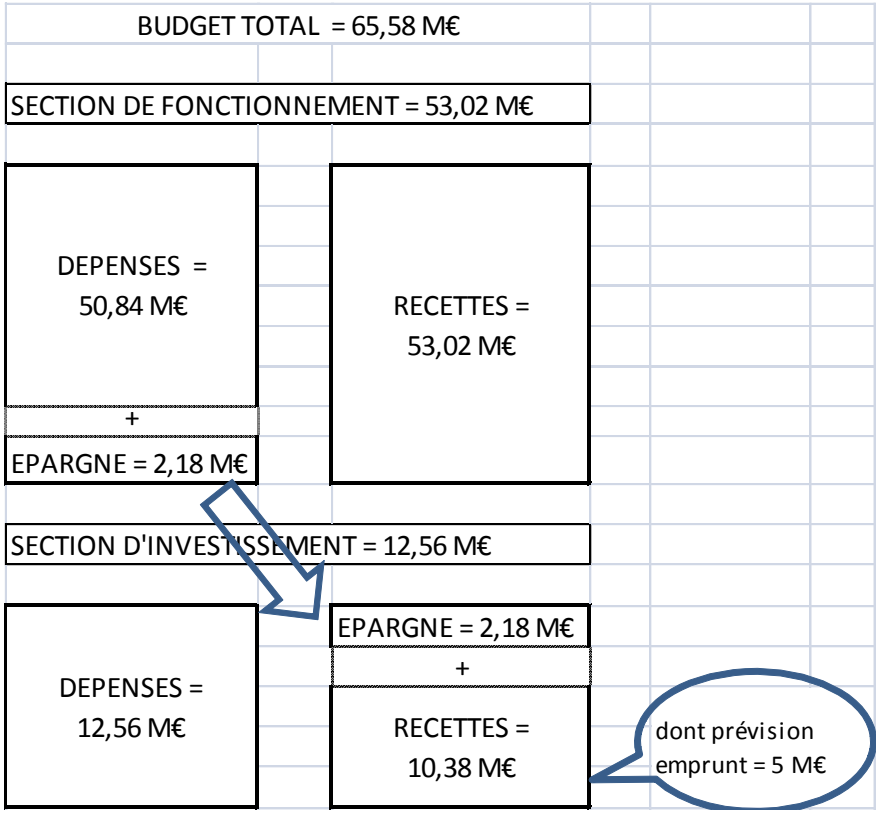

Le niveau de recettes attendu en section de fonctionnement (53,02 M€) permet, au vu des dépenses estimées (50,84 M€), de dégager une épargne de 2,18 M€. Cette épargne est destinée à financer une partie des dépenses d'investissement estimées elles à 12,56 M€. Compte tenu du volume de ces dernières et des autres recettes d'investissement attendues (subventions..), une prévision d'emprunt à hauteur de 5 M€ est inscrite au stade du budget primitif pour équilibrer la section d'investissement.

D'après les estimations opérées, le résultat de l'exercice 2017 permettra, par son affectation au budget supplémentaire, de ramener cette prévision d'emprunt à 0, à l'instar des 2 dernières années, confortant ainsi la capacité d'investir de la Ville sur les prochaines années.

Un budget 2018 à la croisée des évolutions institutionnelles régionales et locales

Tandis que certaines compétences sont transférées à la Métropole et/ou à l'EPT au 1er janvier, d'autres compétences sont rétrocédées à la Ville à cette même date.

Le budget primitif 2018 intègre ces évolutions en cas d'évaluations financières préexistantes, à l'instar de la rétrocession par l'EPT des compétences « commerce de proximité » et « défense incendie ».

D'autres inscriptions sont maintenues en l'état, dans l'attente d'une définition précise des champs transférés et du travail d'évaluation des Commissions Locales d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT), tant métropolitaine que territoriale dans les domaines suivants : aménagement, renouvellement urbain, protection de l'environnement, habitat et centres sociaux.

Régies par le principe de neutralité financière, ces évolutions n'impacteront pas l'équilibre du budget présenté, mais davantage la nature des inscriptions concernées.

La coopération horizontale avec la Ville de Montfermeil à l'œuvre depuis le 1er janvier 2018 pour l'exercice de la compétence « restauration collective » est intégrée au présent budget, sur la base de l'évaluation de la CLECT territoriale, délibérée par la Ville en décembre 2017 (1,7 M€ annuels).

II- SECTION DE FONCTIONNEMENT : EQUILIBRE ET POINTS SAILLANTS 2018

BUDGET TOTAL = 65,58 M€

SECTION DE FONCTIONNEMENT = 53,02 M€

DEPENSES	RECETTES
Charges de personnel = 24,99 M€	Dotations & participations = 27,80 M€
Charges à caractère général = 15,99 M€	
Subventions & contingents = 6,03 M€	Impôts & taxes = 22,43 M€
Charges except. = 0,220 M€	
Charges financières = 0,81 M€	Produits des services = 1,29 M€
Dotation aux amorts = 2,8 M€	Autres produits = 0,84 M€
+	
EPARGNE = 2,18 M€	Travaux en régie = 0,66 M€
	inscriptions réelles
	inscriptions d'ordre

La section de fonctionnement s'élève à 53,02 M€, contre 51,97 M€ au budget primitif 2017.

L'épargne brute s'élève à 4,3 M€, contre 4,7 M€ l'an dernier.

A- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 53,02 M€, dont 52,36 M€ au titre des recettes réelles.

Le profil des recettes reste similaire, avec une part prépondérante des dotations de solidarité en regard du faible potentiel fiscal de la Collectivité compte tenu du profil socio-économique de la population. Ramené à la population, le produit des impositions directes est de 433€, contre 626€ de moyenne à l'échelle de la strate.

Dans le droit fil des orientations de l'équipe municipale, le budget pose le parti pris d'une stabilité du produit des impositions directes locales par rapport à 2017.

Structure et évolution des recettes réelles de fonctionnement

Evolution des recettes réelles de fonctionnement (en M€)				
	CA estimé 2017	BP 2018	2018/2017 en €	2018/2017 en %
Recettes réelles de fonctionnement, dont :	**51,529**	**52,364**	**0,835**	**1,62**
Impôts et Taxes	22,151	22,43	0,279	1,26
Dotations et participations	27,184	27,80	0,616	2,27
Produits des services	1,408	1,29	-0,118	-8,38
Autres produits	0,643	0,64	-0,003	-0,47
Produits exceptionnels	0,143	0,204	0,061	42,66

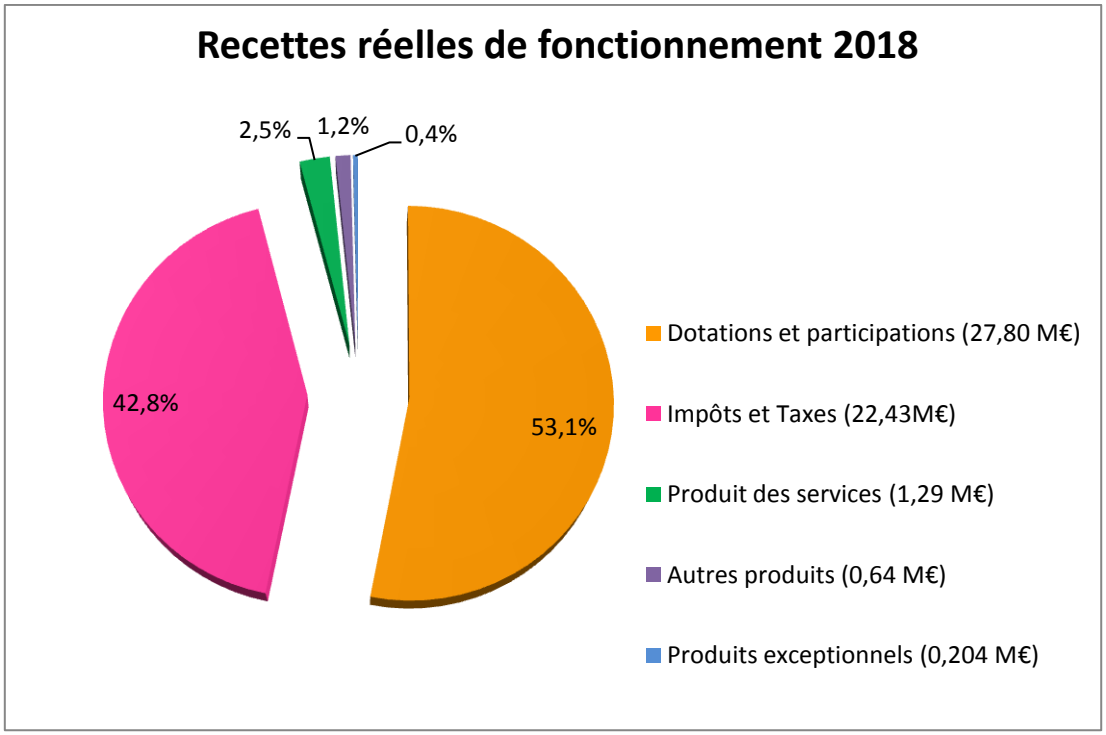

1) Les dotations et participations[1]

S'élevant à près de 28 M€, ce poste est prépondérant, représentant plus de 53% des recettes réelles de fonctionnement de la Collectivité.

L'augmentation de la DSU de 1,070 M€ en 2018 est moteur dans le dynamisme de ce poste de recettes, représentant près de 63% du produit attendu.

Recettes réelles de fonctionnement :			
Zoom sur les dotations et participations			
	2017	BP 2018	Part en %
Dotations et participations, dont :	**27,184**	**27,800**	**100**
Dotation forfaitaire (DGF)	3,927	3,943	14,2
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	16,21	17,28	62,2
Dotation nationale de péréquation	1,168	1,168	4,2
Part. partenaires (Etat, Région, CD, ANAH, CAF)	3,05	2,76	9,9
Compensations fiscales de l'Etat	1,327	1,325	4,8
Dotation politique de la Ville	1,5	1,100	4,0

L'augmentation globale avec les sommes encaissées en 2017 s'élève cependant à 0,616 M€, sous l'effet notamment de :

- L'inscription prudente au titre de la Dotation Politique de la Ville : 1,1 M€ en regard du montant notifié en 2017 de 1,5 M€ ;
- Le « tassement » des participations attendues des partenaires, avec notamment la non-reconduction du soutien perçu au titre de la manifestation Ville Vie Vacances pilotée en 2017 par la Ville (0,1 M€).

Le périmètre des partenariats contractualisés reste conséquent en 2018, avec notamment :

- Les participations de la CAF au titre de la PSO sur la maison de la petite enfance, les centres loisirs et au titre du contrat enfance jeunesse,
- L'intervention de l'ANAH au titre des dispositifs à l'œuvre sur les copropriétés en difficultés (ex : POPAC : programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés),
- L'intervention de l'Etat via la Direction du Département de la cohésion sociale au titre du contrat de ville ou de l'ANRU pour la MOUS médiation collective sur le Bas Clichy.

[1] Au sens du chapitre budgétaire défini par la nomenclature comptable M 14, lequel n'intègre pas le produit du fond de solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) et du fond de péréquation intercommunal (FPIC). Leur produit est intégré au poste « Impôts et Taxes).

2) Les impôts et taxes

Second poste de recettes pour la Ville, le volume des impôts et taxes pour 2018 s'élève à 22,5 M€, en progression de 1,26% par rapport à 2017.

Recettes réelles de fonctionnement :			
Zoom sur les impôts et taxes			
	2017	BP 2018	Part en %
Impôts et taxes, dont :	**22,151**	**22,430**	**100**
Contributions directes (TH & TF)	13,4	13,4	59,7
Attribution de compensation (Métropole)	2,80	2,80	12,5
FSRIF	4,28	4,96	22,1
FPIC	0,46	0,4	1,8
Reversement TEOM	0,64	0,26	1,2
Taxe addit. Droits de mutation	0,31	0,3	1,3
Droits de place	0,09	0	0,0

Traduction du choix politique municipal de ne pas alourdir la pression fiscale, le poste des contributions directes locales est constant par rapport à l'an dernier.

L'attribution de compensation versée par la Métropole, en lieu et place de l'ex-CACM au titre de la fiscalité économique, reste stable. Son montant pourrait évoluer sur l'exercice en lien avec les transferts de compétences possibles vers la métropole, moyennant cependant une diminution équivalente des dépenses supportées par la Ville dans les domaines visés.

C'est l'augmentation du FSRIF qui explique la dynamique de ce poste de recettes en 2018 ; augmentation liée à la prise en compte des logements en périmètre ORCOD dans la base de calcul du fond. Le budget primitif table une hypothèse prudente d'augmentation (0,677 M€), soit la moitié du « gain » projeté par les premières simulations effectuées. Son montant 2018 sera ajusté en cours d'exercice après sa notification prévue d'ici prochain.

Le poste « impôts et taxes » évolue cependant au global de 0,3 M€ par rapport à 2017, considérant notamment :

- La régularisation en 2017, de reversement de TEOM 2016 par l'EPT,
- L'absence de recettes attendues en 2018 au titre des droits de place, en lien avec le périmètre de la nouvelle délégation de service public pour la gestion du marché forain, qui intègre le nettoyage et la collecte des déchets associés.

L'évolution haussière des recettes attendues en 2018 résulte du redressement des principales dotations de solidarités, après un fléchissement sur la dernière période :

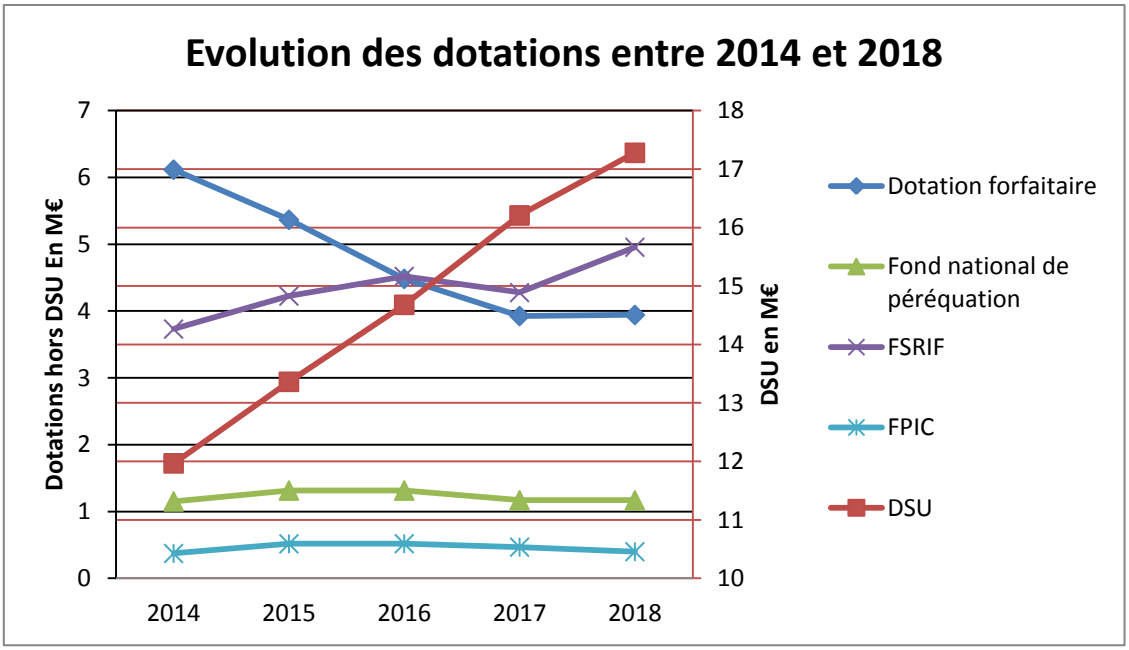

B- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 50,84 M€, dont 48,04 M€ de dépenses réelles.

<u>Structure et évolution des dépenses de fonctionnement</u>

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (en M€)	BP 2017	BP 2018	2018/2017 en €	2018/2017 en %
Dépenses réelles de fonctionnement, dont :	**46,673**	**48,04**	**1,367**	**2,93**
Charges de personnel	23,934	24,99	1,056	4,41
Charges à caractère général	14,376	15,99	1,614	11,23
Autres charges de gestion courante	7,308	6,03	-1,278	-17,49
Intérêts de la dette	0,926	0,81	-0,116	-12,53
Charges exceptionnelles	0,129	0,22	0,091	70,54

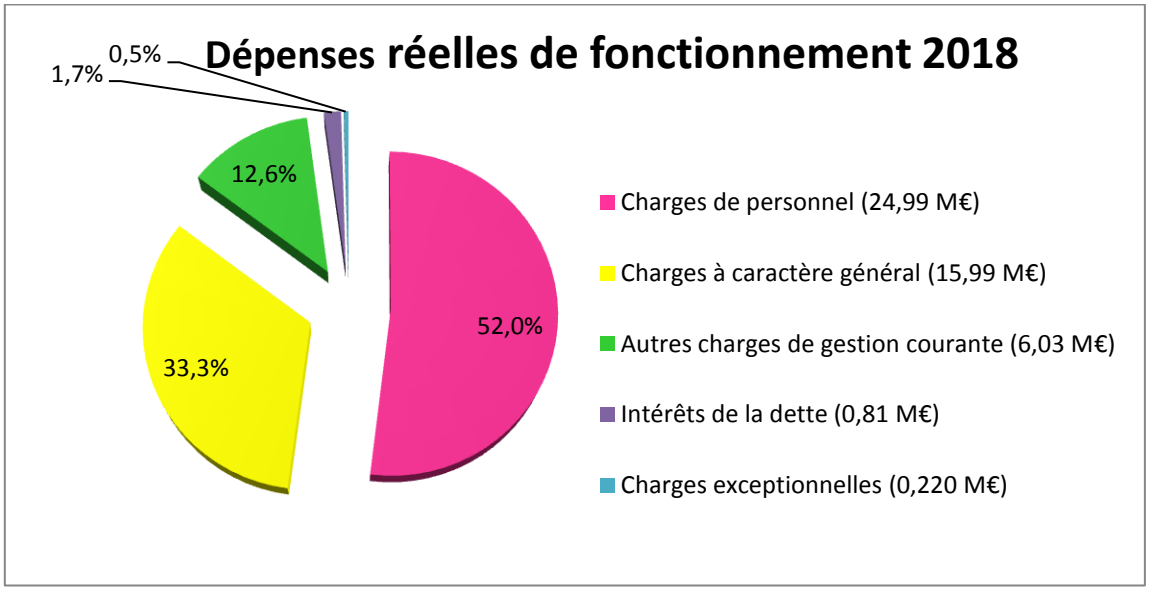

1) Les dépenses de personnel

D'un montant de près de 25 M€ en 2018, les charges de personnel représentent 52% des dépenses réelles de fonctionnement, contre un ratio moyen de 60% pour les communes de même strate en 2015.

Principal poste de dépenses, les charges de personnel augmentent de 4,4%. Cette progression de 1,055 M€ s'explique notamment par la politique RH volontariste de la Collectivité avec la revalorisation du régime indemnitaire de ses agents (RIFSEEP). La mise en place d'une équipe de police municipale sur l'année participe aussi de cette progression.

Facteurs d'évolution de la masse salariale : augmentation en M€ / BP 2017

Déroulement de carrière (GVT +1,5%)	237 986,00 €
Recrutements 2017 actés en cours de prise de fonction	95 048,00 €
PPCR 2018	68 079,00 €
RIFSEEP	382 331,00 €
Vacations enfance (supplémentaires)	64 347,00 €
Indemnités départs volontaires	53 533,00 €
Vacations élections 2017	-75 476,00 €
Primes instal. et aug tx Pôle emploi	4 275,00 €
Transfert par l'EPT comp commerce de proximité	47 393,00 €
Police municipale	125 707,00 €
Recrutements actés (bibliothèque)	51 779,00 €

2) Les charges à caractère général

Ce poste de dépenses regroupe l'achat de fournitures et prestations de services nécessaires au fonctionnement courant de la Collectivité.

Les dépenses en question se chiffrent pour 2018 à 15,99 M€, soit 33% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles s'inscrivent en augmentation de 11 % par rapport au BP 2017 (+ 1,6 M€), sous l'effet de la rétrocession par l'EPT, de la compétence « restauration collective », dont le coût annuel estimé est d'environ 1,750 M€. Une inscription équivalente est donc portée au budget pour le remboursement des frais associés à la Ville de Montfermeil, porteuse de la coopération horizontale.

La quasi-totalité des postes de dépenses dressés infra sont constants ou en diminution, à l'instar des fluides avec les premières retombées économies du renouvellement des chaudières dans certains bâtiments communaux.

Quelques lignes connaissent une tendance haussière, tels les contrats de prestations de service et notamment les frais engagés au titre du nouveau contrat de propreté urbaine considérant les objectifs de résultats fixés. Il en va de même des frais de nettoyage des locaux au vu de l'augmentation des surfaces à entretenir ou des frais d'études avec en 2018, le lancement d'une étude de programmation sur la future halle alimentaire et d'une mission d'assistance pour la révision du plan éducatif territorial.

Dépenses réelles de fonctionnement :

Zoom sur les charges à caractère général

En M€	BP 2017	BP 2018	Part en %	2018/2017 en M€
Charges à caractère général, dont :	**14,376**	**15,995**	**100**	**1,62**
Achat prestations services	1,918	1,690	10,6	-0,23
Fluides	2,144	2,020	12,6	-0,12
Alimentation	0,266	0,277	1,7	0,01
Autres fournitures non stockées	0,154	0,144	0,9	-0,01
Fournitures d'entretien	0,038	0,043	0,3	0,01
Fournitures de petit équipement	0,318	0,284	1,8	-0,03
Fournitures de voirie	0,045	0,035	0,2	-0,01
Vêtements de travail	0,114	0,122	0,8	0,01
Fournitures administratives	0,062	0,063	0,4	0,00
Livres	0,073	0,073	0,5	0,00
Fournitures scolaires	0,154	0,151	0,9	0,00
Autres matières et fournitures	0,040	0,038	0,2	0,00
Contrat de prestations de services	1,282	1,508	9,4	0,23
Locations immobilières	0,304	0,118	0,7	-0,19
Locations mobilières	0,123	0,110	0,7	-0,01
Charges locatives	0,043	0,041	0,3	0,00
Entretien de terrain	0,085	0,072	0,5	-0,01
Entretien bâtiments publics	0,575	0,616	3,9	0,04
Entretien voirie	0,680	0,680	4,3	0,00
Entretien réseaux	0,404	0,405	2,5	0,00
Entretien matériel roulant	0,040	0,050	0,3	0,01
Entretien & réparation autres fournit.	0,265	0,240	1,5	-0,03
Maintenance	0,167	0,173	1,1	0,01
Assurances	0,246	0,260	1,6	0,01
Etudes et recherches	0,683	0,761	4,8	0,08
Documentation	0,049	0,055	0,3	0,01
Frais de formation	0,128	0,121	0,8	-0,01
Autres frais divers	1,034	1,148	7,2	0,11
Indemnité comptable et régisseurs	0,010	0,010	0,1	0,00
Honoraires	0,205	0,081	0,5	-0,12
Frais d'actes et de contentieux	0,050	0,005	0,0	-0,05
Rémunération intermédiaires divers	0,138	0,115	0,7	-0,02
Annonces et insertions	0,075	0,079	0,5	0,00
Fêtes et cérémonies	0,038	0,060	0,4	0,02
Catalogues et imprimés	0,153	0,171	1,1	0,02
Publications diverses	0,171	0,164	1,0	-0,01
Transports admif et déplacements	0,007	0,012	0,1	0,01
Transports collectifs	0,285	0,294	1,8	0,01
Frais d'affranchissement	0,090	0,090	0,6	0,00
Frais de télécommunications	0,190	0,195	1,2	0,01
Concours et cotisations diverses	0,160	0,171	1,1	0,01
Frais nettoyage des locaux	1,110	1,166	7,3	0,06
Rembt frais autres organismes	0,000	1,811	11,3	1,81
Taxes foncières	0,220	0,230	1,4	0,01
Autres impôts locaux	0,035	0,038	0,2	0,00
Taxes et impôts sur les véhicules	0,005	0,005	0,0	0,00

3) Les subventions et contingents (autres charges de gestion courante)

Ce poste de dépenses s'élève à 6,03 M€, soit 12,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Tandis que le soutien au tissu associatif est maintenu, ce chapitre budgétaire diminue de près d'1,3 M€, sous l'effet de la baisse (-1,7 M€) du fond de compensation des charges territoriales (FCCT) versé à l'EPT. Cette baisse est consécutive à la gestion dorénavant directe par la Ville, des compétences « commerce de proximité », « défense incendie » et « restauration collective ».

Le budget intègre dans le même temps une prévision d'augmentation de la subvention versée au CCAS (+0,3 M€) en lien notamment avec la restructuration du service de maintien à domicile ; restructuration qui induit une diminution du nombre de bénéficiaires (donc des recettes) avant la finalisation de la réorientation professionnelle du personnel.

L'inscription au titre des redevances augmente quant à elle de 0,1 M€ ; montant de la contribution annuelle à la nouvelle délégation de service public en écho à la prise en charge par le délégataire, des prestations de nettoyage évoquée supra.

4) Les charges financières

Ce poste de dépenses correspond à la charge des intérêts de la dette contractée par la Ville. D'un montant de 0,81 M€, ces charges représentent moins de 2% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en diminution de 0,12 M€ par rapport au budget primitif 2017, avec :

- La baisse des taux d'intérêt,
- La diminution du niveau d'encours de la dette avec l'absence d'emprunt nouveau contracté en 2017.

Ce point impacte aussi à la baisse le montant du remboursement en capital de la dette, abordé plus loin au titre des dépenses d'investissement.

Considérant ce niveau de dépenses en fonctionnement de 50,84 M€, un virement à la section d'investissement de 2,18 M€ est opéré, équilibrant la section à hauteur de 53,02 M€.

III- SECTION D'INVESTISSEMENT : EQUILIBRE ET POINTS SAILLANTS 2018

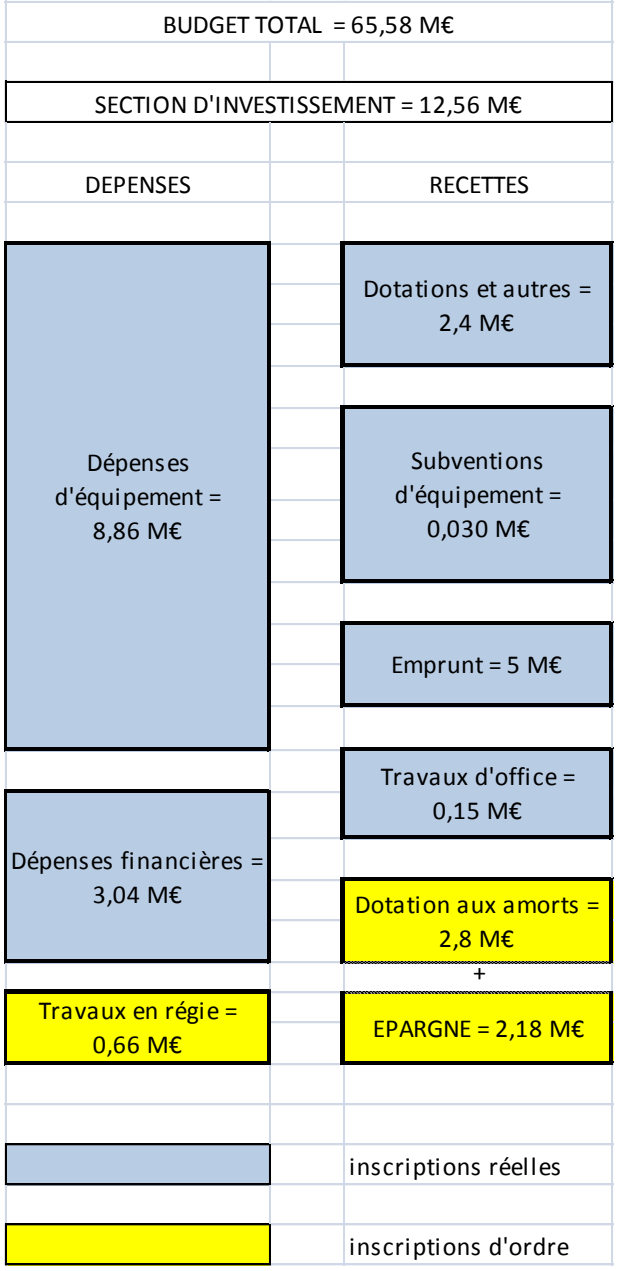

A- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2018 s'élèvent à 12,56 M€, en diminution de 2,6M€ par rapport au BP 2017 et constituée à 71%, de dépenses d'équipement.

Les dépenses d'investissement (en M€)	BP 2017	BP 2018	▲ 2018/2017 en M€
Dépenses d'investissement :	**15,15**	**12,56**	**-2,59**
Dépenses d'équipement	10,85	8,86	-1,99
Dépenses financières	3,67	3,04	-0,63
Les travaux en régie	0,63	0,66	0,03

Répartition des dépenses d'investissement 2018

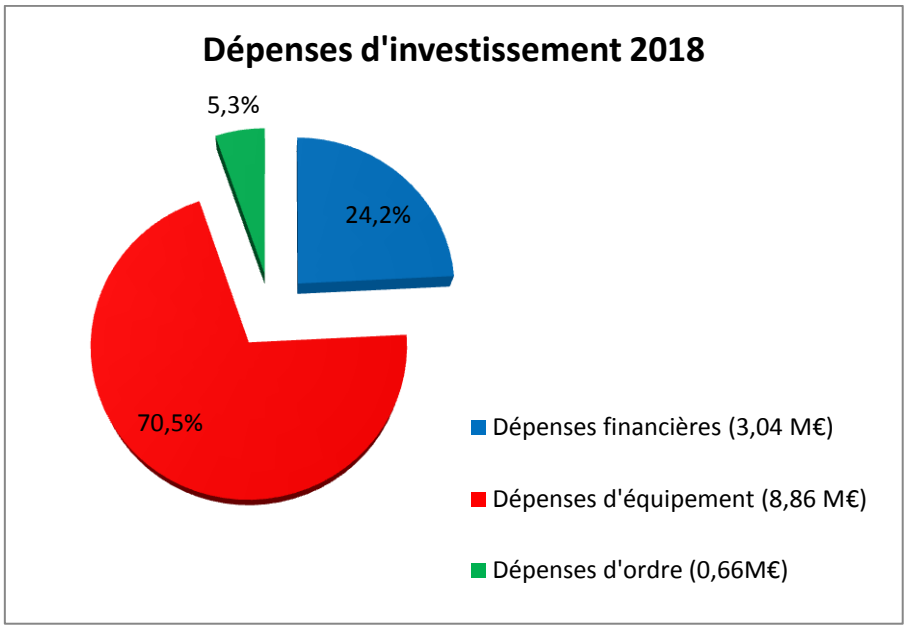

1) Les dépenses d'équipement

Représentant près de 9 M€, les dépenses d'équipement balaient l'ensemble des domaines d'intervention de la Ville. Des crédits sont mobilisés pour poursuivre des politiques pluriannuelles déjà entamées à l'image du programme de rénovation thermique des établissements scolaires ou encore des travaux d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite. D'autres dépenses sont programmées pour l'entretien du patrimoine bâti communal, tant en matière scolaire, culturelle et sportive.

Certains crédits d'études sont en outre budgétés pour préparer l'avenir et affiner la programmation des équipements publics prévus en accompagnement de l'opération d'intérêt national de requalification des copropriétés dégradées du Bas Clichy, à l'instar des équipements scolaires. D'autres études entamées l'an dernier ont permis de préciser le projet du futur conservatoire et le coût d'opération prévisionnel qui s'élève à 18 M€. La création d'une autorisation de programme dédiée est dès lors proposée, avec un crédit de paiement 2018 de 0,3 M€ pour le concours et les études de maîtrise d'œuvre.

Une démarche offensive de demandes de co-financements est à l'œuvre au sein des services, auprès de l'ANRU, la DRAC, la Région et l'Union Européenne au titre du FEDER.

Contenues pour préserver la capacité d'investir de la Ville pour accompagner l'ORCOD notamment, ses dépenses d'équipement demeurent soutenues[2]. De plus, au-delà des inscriptions 2018, plusieurs opérations initiées en 2017 se poursuivront sur l'année, intégrées aux restes à réaliser : déploiement de la vidéo-protection …

[2] Ratio « dépenses d'équipement brut / population » : 282€ contre une moyenne 2015 de la strate de 259€.

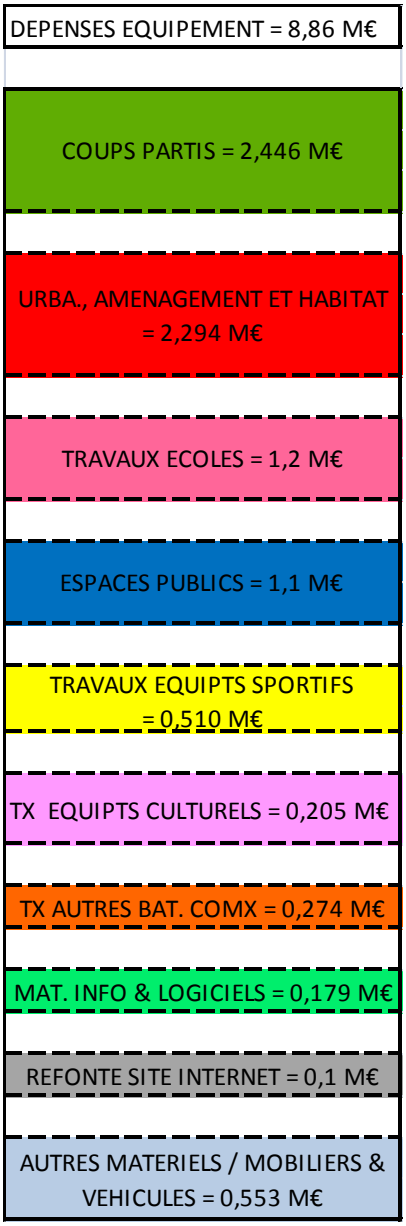

a) Les coups partis

LIBELLE	TOTAL BP 2018
COUPS PARTIS	
CONCESSION D'AMGT AVENANT ANRU	145 350 €
REHAB. GS HENRI BARBUSSE ET CENTRE DE LOISIRS (AP VOTEE)	94 000 €
FERMETURE PREAU ECOLE PVC	450 000 €
P 3 CHAUFFAGE ET AVANCES FORFAITAIRES	390 000 €
MAITRISE D'ŒUVRE DIVERS BÂTIMENTS	480 000 €
TRAVX ACCESSIBILITE SUITE ETUDE ADAP	237 000 €
EQUIPEMENTS PROGRAMME ORCOD	
CONSERVATOIRE (PELOUSES NORD) / CONCOURS ET ETUDES MAITRISE D'ŒUVRE	300 000 €
EQUIPEMENTS SCOLAIRES ORCOD / ETUDES	350 000 €
TOTAL EQUIPEMENTS PROGRAMME ORCOD	650 000 €
TOTAL COUPS PARTIS	**2 446 350 €**

b) Urbanisme, aménagement et habitat

LIBELLE	TOTAL BP 2018
URBANISME, AMENAGEMENT ET HABITAT	
PREEMPTION HOTEL FORMULE 1	2 008 700 €
ETUDES FOSSE MAUSSOIN (étude envtale + AMO)	51 000 €
ETUDES PRU BOIS DU TEMPLE (programmation des RCH et complément étude impact et dossier modif ZAC)	84 000 €
TRAVAUX D'OFFICE (dépense équilibrée en recettes)	150 000 €
TOTAL URBANISME ET HABITAT	**2 293 700 €**

c) Travaux dans les écoles

LIBELLE	TOTAL BP 2018
TRAVAUX ECOLES	
RENOVATION JOLIOT CURIE MATERNELLE PHASE 1 - démolition des préfabriqués	166 000 €
RENOVATION THERMIQUE LANGEVIN ELEMENTAIRE	750 000 €
AMO INFORMATISATION DES ECOLES	15 000 €
MISE EN PEINTURE ECOLE JAURES ELEMENTAIRE	50 000 €
FIN DU PROGRAMME MENUISERIES (HENRIET, ELUARD)	69 000 €
COMPARTIMENTAGE CAGES ESCALIERS LANGEVIN MATERNELLE (suite CCSA)	20 000 €
SECURISATION PPMS	60 000 €
AUDIT VRD COURS D'ECOLES (RESEAUX EP ET CHAUFFAGE)	25 000 €
TRAVAUX DIVERS ECOLES	35 000 €
JEUX DE COURS	10 000 €
TOTAL TRAVAUX ECOLES	**1 200 000 €**

d) Travaux espaces publics

LIBELLE	TOTAL BP 2018
ESPACES PUBLICS	
IDENTITE	
Espace vert Rond point des Limites : dont arrosage et mise en valeur lumineuse	*21 000 €*
CIRCULATION	
Ralentisseurs	*20 000 €*
Mannequins piéton "Arthur et Zoé"	*30 000 €*
Repose Abri-bus suite T4	*28 000 €*
Arrêts bus PMR UFR (7 unités)	*56 000 €*
PAVE : mise ax normes PMR	*10 000 €*
Panneaux école lumineux solaires (19 unités - fin du programme de 3 ans)	*31 000 €*
EP remplacement d'armoires (fin du programme de 3 ans)	*19 100 €*
SLT Temple Devilette	*83 500 €*
Réfection trottoir Allée Pierre Simon	*251 000 €*
Eclairage public Allée Pierre Simon	*33 600 €*
Réfection Allée de l'indépendance + éclairage public	*140 000 €*
Travaux réfection mur escalier Cimetière des Près	*24 500 €*
Matériel voirie	*70 000 €*
THEME URBAIN ET SOCIAL	
Raccordement eaux usées sur Allende pour installations manifestations	*30 000 €*
Travaux de rénovation des allées des cimetières (progme sur 3 ans)	*30 955 €*
Acquisition jardinières (22 unités)	*6 000 €*
Maison des projets , mobilier urbain	*10 000 €*
Square Pasteur : aménagements	*63 000 €*
Clôtures Jardins clichois	*41 000 €*
Projet pédagogique espaces verts bibliothèque	*5 000 €*
Renouvellement bornes incendie (DECI transférée par l'EPT)	*4 000 €*
DEVELOPPEMENT DURABLE	
Plantations arbres (30 unités)	22 500 €
Arrosage automatique Carrefour Tourelle	*10 000 €*
Arrosage automatique plate bande espaces verts Orangerie	*5 000 €*
Matériel technique espaces verts	*2 000 €*
Equipements portatifs communication régie propreté	*6 600 €*
Achat fourgonnette benne	*42 000 €*
TOTAL ESPACES PUBLICS	1 095 755 €

e) Travaux dans les équipements sportifs

LIBELLE	TOTAL BP 2018
TRAVAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS	
GYMNASE HENRI BARBUSSE: réfection (passivation fers, reprise bêton, peinture, reprise descentes EP)	*400 000 €*
GYMNASE DESMET : réfection ouvrants hauts de ventilation	*50 000 €*
TRAVAUX SECURITE INCENDIE	*60 000 €*
TOTAL TRAVAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS	**510 000 €**

f) Travaux dans les équipements culturels

LIBELLE	TOTAL BP 2018
TRAVAUX EQUIPEMENTS CULTURELS	
CONSERVATOIRE :	
climatisation dans l'auditorium	*15 000 €*
ESPACE 93 :	
réfection d'étanchéité (salle de spectacle, galerie, foyer, loges…)	*30 000 €*
changement porte d'entrée des artistes	*10 000 €*
changement portes de secours de la galerie	*25 000 €*
ORANGERIE :	
réfection portes sud et nord + portes intérieures	*45 000 €*
SALLE DE LA DHUYSIENNE :	
Fin travaux réfection (éclairage, escalier, remplct fenêtres, pose faux plafond et VMC)	*80 000 €*
TOTAL TRAVAUX EQUIPEMENTS CULTURELS	**205 000 €**

g) Travaux dans les autres bâtiments communaux

LIBELLE	TOTAL BP 2018
TRAVAUX AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	
CAT :	
remplacement climatisation salle autocom R -1	*10 000 €*
réamgt bureaux 3ème étage	*70 000 €*
HOTEL DE VILLE:	
aménagement bureaux direction affaires générales	*13 000 €*
MAISON DES SENIORS :	
création terrain pétanque, portillon, réhausse clôture et réfection VRD parking	*25 000 €*
CIMETIERE NOUVEAU :	
création d'un ossuaire	*100 000 €*
PELOUSES NORD :	
mise en place alimentation d'eau normalisée pour manifestations	*6 000 €*
DIVERS :	
Travaux de mise aux normes de bâtiments (rapports CCSA)	*50 000 €*
TOTAL TRAVAUX AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	**274 000 €**

2) Les dépenses financières

Les dépenses dites financières s'élèvent à 3,04 M€, dont 2,95 M€ pour le remboursement du capital de la dette souscrite, en baisse de 0,6 M€ par rapport au BP 2017.

A l'instar des charges d'intérêts, le montant de ces remboursements suit la tendance de l'encours de la dette qui diminue en l'absence d'emprunt contracté en 2016 et 2017.

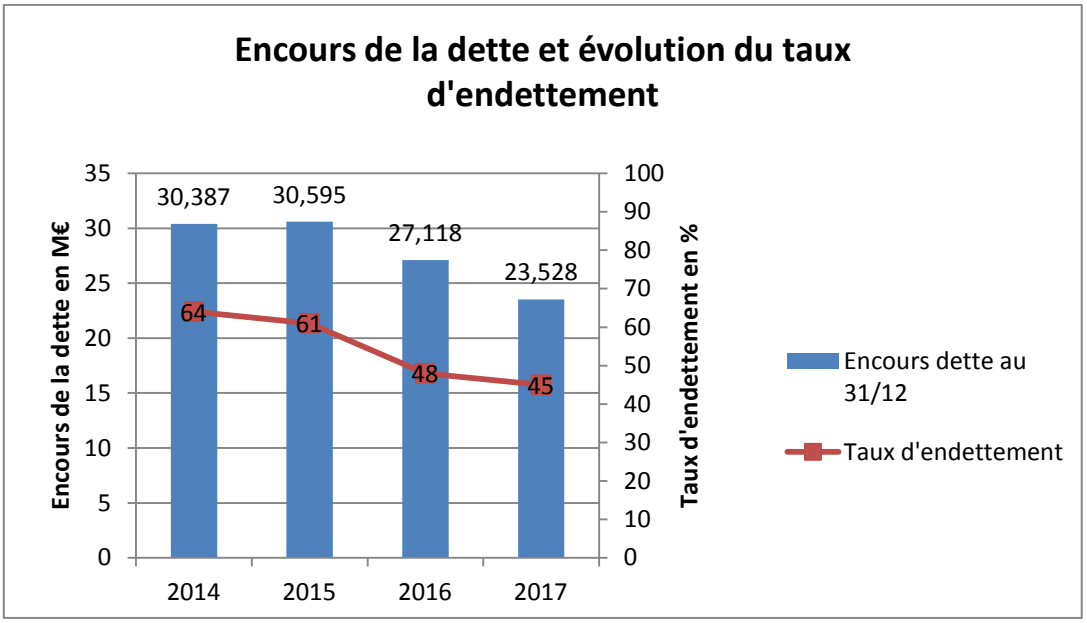

Le taux d'endettement de la Ville[3] est de 45%, contre une moyenne de 77% à l'échelle de la strate.

Sa capacité de désendettement est inférieure à 6 années : le remboursement de la dette pourrait s'opérer en 5 ans et demi par une mobilisation de l'épargne brute à cet effet. En 2016, à peine 50% des communes de la strate avaient une capacité de désendettement inférieure à 6 ans[4].

B- Les recettes d'investissement

La projection 2018 est assise sur un montant de ressources propres à hauteur de 7,08 M€, décomposé comme suit :

- Epargne dégagée de la section de fonctionnement : 2,18 M€,
- Dotation aux amortissements : 2,8 M€,
- FCTVA : 2 M€,
- Taxe locale d'équipement : 0,03 M€
- Taxe d'aménagement : 0,07 M€.

[3] Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement.
[4] Bulletin d'information statistique de la DGCL, n°118, Octobre 2017.

Ce volume de recettes couvre largement le remboursement en capital de la dette (2,956 M€), conformément à la règlementation (article L1612-4 du Code général des collectivités territoriales).

Outre ces recettes propres, une enveloppe de 0,475 M€ est inscrite : 0,3 M€ d'avances, 0,150 M€ au titre des travaux d'office, le delta pointant sur les encaissements au titre des amendes de police.

Compte de ce qui précède et du montant de dépenses escompté sur la section, une prévision d'emprunt à hauteur de 5 M€ est intégré au projet de budget 2018.

Cette prévision d'emprunt de 5 M€ pointe à hauteur de 2,01 M€ sur le financement de la préemption de l'hôtel Formule 1 engagée par la Ville, dans l'attente du débouché de la procédure engagée :

- La vente du bien est écartée, rendant la préemption sans objet : la dépense inscrite est annulée de même que la prévision d'emprunt associée,

- La vente du bien est confirmée et la préemption aboutie : l'achat du bien par la Ville s'opère avec l'objectif d'une cession sur l'exercice ; cession dont le produit permettra d'annuler la prévision d'emprunt correspondante.

Toujours dans l'optique de préserver la capacité d'investir de la Ville compte tenu des échéances futures, l'excédent 2017 sera prioritairement affecté à l'amélioration du niveau d'épargne et à la réduction de cette enveloppe d'emprunt voire à sa suppression.

IV- LES RATIOS LEGAUX

RATIOS LEGAUX	Clichy-sous-Bois	Moyenne de même strate 2015
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1553	1269
Produits des impositions directes / Population	433	626
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1693	1450
Dépenses d'équipement brut / Population	282	259
Encours de la dette / Population	761	1118
DGF / Population	723,87	244
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	52%	60%
Dépenses de fonct. + remboursement dette en capital / Recettes réelles de fonct.	97,40%	94,30%
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonct.	16,64%	17,90%
Encours de la dette / Recettes réelles de fonct.	44,93%	77,10%